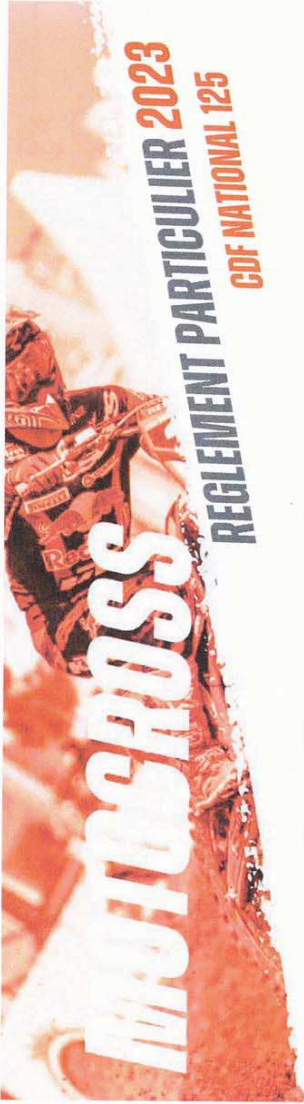




REGLEMENT PARTICULIER 2023

CDF NATIONAL 125



Moto-Club : LIGUE MOTO IDF L03
E-mail : liguemoto.idf@wanadoo.fr
Téléphone : 01 64 90 48 45
Organisateur technique : Fernand Dieudonné

N° d'épreuve FFM : 546
Date : 09/04/2023
Lieu : FUBLAINES

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	FARAIN Jacky	Licence :	009969
Délégué FFM (Président de Jury)	STADLER Patrick	Licence :	022554
Membre du Jury	BINET Guillaume	Licence :	205914
Membre du Jury	BINET Michel	Licence :	003989
Commissaire technique responsable	HESS Bertrand	Licence :	358618
Responsable du chronométrage	PORTIER Josianne	Licence :	185088

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NATIONAL 125 CC

Age : 18 ans minimum au cours de l'année
Licences : NCO / Inter / LUE
Cylindrée : 125 cc 2T
Plaques : Numéro blanc sur fond noir

LIGUE MOTOCYCLISTE
ILE DE FRANCE
6, rue du 8 mai 1945
91470 LIMOURS
Tel. : 01 64 90 48 45
liguemoto.idf@wanadoo.fr

Primes d'arrivée :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	160 €	6 ^{ème}	100 €	11 ^{ème}	67 €
2 ^{ème}	140 €	7 ^{ème}	90 €	12 ^{ème}	65 €
3 ^{ème}	130 €	8 ^{ème}	82 €	13 ^{ème}	63 €
4 ^{ème}	120 €	9 ^{ème}	76 €	14 ^{ème}	60 €
5 ^{ème}	110 €	10 ^{ème}	70 €	15 ^{ème}	58 €
				16 ^{ème}	55 €
				17 ^{ème}	52 €
				18 ^{ème}	50 €
				19 ^{ème}	47 €
				20 ^{ème}	45 €

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
 - son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).
- Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 21 et 150 € pour les 41, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICANISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical : **Eddy PAREDES**

Nombre de secouristes : **10**

Hôpital le plus proche : **MEAUX**

Nombre d'ambulance(s) : **2**

Temps de trajet (en min) : **15**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE**Accès :**

Nom du site : **CIRCUIT DE FUBLAINES**

Adresse : **CD 17 La Côte rôtie 77470 Fublaines**

Caractéristiques :

Longueur du circuit : **1430m**

Largeur minimum de la piste : **6m**

Largeur de la grille : **35m**

Longueur de la ligne droite de départ : **90m**

Nombre d'OCP* : **18**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**

En manche : **45**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE : **06/02/2023**

VISA DE LA LIGUE

DATE : **06/02/2023**

VISA DE LA FFM

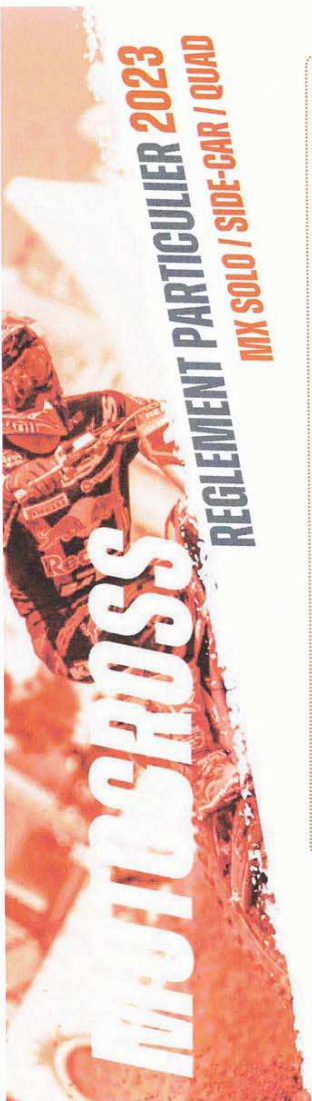
DATE : **23/03/2023**

NUMERO : **23/0274**

**LIGUE MOTOCYCLISTE
ILE DE FRANCE**
6, rue du 8 mai 1945
91470 LIMOURS
Tél. : 01 64 90 48 45
liguemoto.idf@wanadoo.fr

**LIGUE MOTOCYCLISTE
ILE DE FRANCE**
6, rue du 8 mai 1945
91470 LIMOURS
Tél. : 01 64 90 48 45
liguemoto.idf@wanadoo.fr







Moto-Club : LIGUE MOTO IDF L03

E-mail : liguemoto.idf@wanadoo.fr

Téléphone : 01 64 90 48 45

Organisateur technique : Fernand Dieudonné

N° d'épreuve FFM : 546

Date : 09/04/2023

Lieu : FUBLAINES

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	FARAIN Jacky	Licence :	009969
Président du Jury ou Arbitre*	BINET Guillaume	Licence :	205914
Membre du Jury	BINET Michel	Licence :	003989
Membre du Jury		Licence :	
Commissaire technique responsable	HESS Bertrand	Licence :	358618
Responsable du chronométrage	PORTIER Josianne	Licence :	185088

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	ÂGE MINI	ÂGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
Chtp Ligue Open 250	13		125cc 2T	55
Chtp Ligue Open 250	15		classe 2	55
Chtp Ligue Open 450	15		classe 3	55
Trophée Vétérans	38		125cc 2T/classe 2 et 3	55
Trophée Féminines	13/15		125cc 2T/classe 2 et 3	55

LIGUE MOTOCYCLISTE
ILE DE FRANCE
6, rue du 8 mai 1945
91470 LIMOURS
Tél. : 01 64 90 48 45
liguemoto.idf@wanadoo.fr

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☐ NON ☒ OUI (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
 - son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).
- Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, boîte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical **Eddy PAREDES**
Nombre de secouristes **10**
Hôpital le plus proche **MEAUX**

Nombre d'ambulance(s) **2**
Temps de trajet (en min) **15**

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès : **CIRCUIT DE FUBLAINES**
Nom du site **CD 17 La Côte rôtie 77470 Fublaines**
Adresse

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **54**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais :
En manche :

Caractéristiques :
Longueur du circuit **1430m**
Largeur minimum de la piste **6m**
Largeur de la grille **35m**
Longueur de la ligne droite de départ **90m**
Nombre d'OCP* **18**
*Officiels Commissaires de Piste



- Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **06/02/2023**

**LIGUE MOTOCYCLISTE
ILE DE FRANCE**
6, rue du 8 mai 1945
91470 LIMOURS
Tél. : 01 64 90 48 45
liguemoto.idf@wanadoo.fr

VISA DE LA LIGUE

DATE: **06/02/2023**

**LIGUE MOTOCYCLISTE
ILE DE FRANCE**
6, rue du 8 mai 1945
91470 LIMOURS
Tél. : 01 64 90 48 45
liguemoto.idf@wanadoo.fr

VISA DE LA FFM

DATE: **23/03/2023**NUMERO: **23/0274**

Championnat de France MX National 125cc

Epreuve N° 546

Dimanche 09 avril 2023 à Fublaines

HORAIRE PREVISIONNEL

Championnat de France N125 : uniquement le samedi de 15h00 à 20h00

Championnat de Ligue Open : samedi de 16h00 à 19h00 et dimanche de 7h00 à 8h00

08h00	Briefing Commissaires		
08h15	Briefing Pilotes Championnat de France N125		
08h30 - 08h40	Essais libres Championnat de Ligue OPEN	OPEN Série 3	10'
08h45 - 08h55	Essais libres Championnat de Ligue OPEN	OPEN Série 2	10'
09h00 - 09h10	Essais libres Championnat de Ligue OPEN	OPEN Série 1	10'
09h15 - 09h35	Essais libres Championnat de France	National 125	20'
09h45 - 10h00	Essais chrono Championnat de Ligue OPEN	OPEN Série 3	15'
10h05 - 10h20	Essais chrono Championnat de Ligue OPEN	OPEN Série 2	15'
10h25 - 10h40	Essais chrono Championnat de Ligue OPEN	OPEN Série 1	15'
10h40 - 10h55	Entracte		15'
10h55 - 11h00	Tests de départ Championnat de France	National 125	05'
11h05 - 11h25	Essais chrono Championnat de France	National 125	20'
11h35 - 11h50	1ère manche Championnat de Ligue OPEN	Groupe C	12' + 1T
11h55 - 12h15	1ère manche Championnat de Ligue OPEN	Groupe B	15' + 1T
12h20 - 13h50	REPAS		1h30'
13h55	Mise en place des Commissaires		
14h05	Tour de reconnaissance Chpt de France	National 125	5'
14h15 - 14h45	1ère manche Championnat de France	National 125	25' + 1T
14h55 - 15h20	1ère manche Championnat de Ligue OPEN	Groupe A	20' + 1T
15h25 - 15h40	2ème manche Championnat de Ligue OPEN	Groupe C	12' + 1T
	Entracte		30'
16h10	Tour de reconnaissance Chpt de France	National 125	5'
16h20 - 16h50	2ème manche Championnat de France	National 125	25' + 1T
17h00 - 17h20	2ème manche Championnat de Ligue OPEN	Groupe B	15' + 1T
17h25 - 17h50	2ème manche Championnat de Ligue OPEN	Groupe A	20' + 1T
18h00	Podiums		

CIRCUIT DE FUBLAINES N°1

Zone de présence du public

Longueur : 1430 m

Largeur : 6 m

Nombre de pilotes : 45 solos
ou 30 quads/piloteaux

Bosses et sauts

LIQUE MOTOCYCLISTE
ILE DE FRANCE
6, rue du 8 mai 1945
91470 LIMOURS
Tél. : 01 64 90 48 45
liglemoto.idf@wanadoo.fr

- 3 agents de sécurité
- ⊗ 18 commissaires
- ▼ 6 extincteurs
- ✚ Secours

